

COMITE DE PILOTAGE AGENDA 21

du 12 MAI 2010

ETAIENT PRESENTS :

M. Pierre Giralton	- Conseiller municipal délégué
Mme. Anne-Marie Grèze	- Conseillère municipale
Mme. Elisabeth Pedrono	- Conseillère municipale
Mme. Françoise Ramel-Flageul	- Conseillère municipale
Mme. Florence Donato-Lehuédé	- Conseillère municipale

ASSISTAIENT A LA REUNION :

M. Roland Pichon	- Directeur général des services
M. Gael Cadoret	- Chargé de mission Agenda 21

ABSENTS EXCUSES :

M. Joël Le Botlan	- Conseiller municipal
Mme. Stéphanie Guégan	- Conseillère municipale
M. Derrien Gérard	- Conseiller municipal
Mme. Sandra Lethiec	- Directrice du CCAS
M. Hervé Orgebin	- Directeur du CTM

I – DEMARCHE INTERNE : BILAN ANNUEL AVEC LES AGENTS

En avril 2009 deux demi-journées de sensibilisation avaient été organisées pour les agents et élus. S'en sont suivi 9 ateliers internes avec les agents pour faire le bilan des pratiques et des propositions d'actions. Ces propositions furent regroupées, synthétisées et présentées au bureau municipal et au Conseil. Elles ont notamment engendré la création de quatre groupes-actions thématiques.

En mai 2009 les agents avaient émis le souhait d'être tenus au courant de la prise en compte de leurs propositions. Dans ce but ils sont invités à deux demi-journées basées sur le volontariat, le 8 et 9 juin de 9h00 à 11h00, salle Le Norment au palais des congrès. La méthode de traitement et les actions réalisées ou en cours seront présentées avec le concours des agents présents et membres des groupes-actions. Cela permettra aussi aux participants d'avoir une vision globale du projet dans les différents services.

II – GROUPE-ACTIONS INTERNES AUX SERVICES

1 – Groupe Commande publique

Les résultats de l'enquête auprès des agents d'entretien sur les produits utilisés et difficultés rencontrées seront transmis au CHSCT. Pour plus de clarté, un référentiel d'utilisation des produits va être réalisé.

L'intégration de produits locaux, biologiques ou éthiques dans les pots et réceptions municipales est en cours. Les témoignages de pots récents ayant bénéficié d'essais de nouveaux produits sont positifs, le comité de pilotage considère que l'expérience est à renouveler. La cérémonie de vœux du maire pourrait potentiellement aussi bénéficier de cette approche. L'éventualité de soumettre cette prestation à une consultation est à envisager.

Le premier marché pour les consommables informatiques a été l'occasion d'expérimenter une méthode pour l'introduction des critères sociaux et environnementaux dans les consultations. Ce sera étendu à d'autres domaines en ayant également comme préoccupation la proximité de l'approvisionnement, quand c'est possible.

L'imprimerie externalisée (*Le Pontivyen, Le Pontivyen loisirs...*) va faire l'objet de définitions de standards d'impressions écologiques et sociaux. Le comité se félicite que dans l'ourse du *Pontivyen* figurent désormais les logos attestant que l'imprimeur est labellisé imprim'vert et le papier certifié issu de forêts gérées durablement (PEFC). C'est aussi une manière de faire savoir l'engagement et les réalisations de la collectivité.

2 –Production, circulation, stockage de l'information

Les services de la mairie contribuent au développement de logiciels libres : 32 agents ont été formés à open office (bureautique) et une nouvelle session est à venir à la rentrée. Un logiciel de gestion d'équipement (réservation de salles, véhicules, outils de gestion, facturation) a été installé et permet d'informatiser et de mettre en réseau les réservations (réseau interne à la mairie pour l'instant, mais dont certaines fonctionnalités pourront être ouvertes aux associations sportives par exemple). C'est un outil très efficace et apprécié par les agents.

Un travail autour de la gestion informatisée des données a été engagé pour permettre de la manière la plus automatisée possible, de publier les délibérations et rapports du Conseil municipal ainsi que d'autres documents publics sur internet. Ceci est réalisé en respectant les règles de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA).

3 –Déchets

Les conditions de la mise en cohérence progressive du tri au sein des services avec celui pratiqué par les Pontivyens, seront abordées en juin avec les agents lors du bilan annuel.

4- Economie de flux (eau, énergie) et bâtiment pilote

En plus de la carte communale des pressions demandée à la SAUR, un état des lieux des compteurs, pressions et réducteurs de pression sera réalisé d'ici septembre sur les bâtiments communaux par le service bâtiment.

Trois agents du service bâtiment se rendront dans des formations axées sur les énergies renouvelables et la rénovation du bâti. Ceci peut être généralisé aux différents services. Le Comité met en exergue la nécessité de formations du personnel pour s'approprier au mieux des critères de développement durable. Chaque adjoint et chaque responsable de service peut identifier les besoins de formation qui permettraient d'aller dans ce sens.

Le Comité de pilotage note qu'il faudrait aussi au travers du groupe économie de flux aborder la notion plus large d'éco-construction avec l'usage de nouvelles techniques ou matériaux. Les bâtiments recevant du public sont une vitrine de la ville dans ce domaine et peuvent permettre aux artisans locaux d'appliquer des techniques pour lesquelles il y a une demande qui devient la norme.

III - LOGO

Comme en témoignent, les travaux des groupes-actions mais aussi des commissions, la notion de développement durable se concrétise par des actes concrets qui s'additionnent.

Pour permettre de mieux identifier et communiquer autour de ces actions, un logo « Agenda 21 – Ville de Pontivy » va t-être choisi. Il aura vocation à être accolé aux actions qui auraient pu être intégrées au document final du programme d'action Agenda 21, mais pour lesquelles la collectivité n'a pas attendu pour les mettre en oeuvre.

IV – DIAGNOSTIC

La collecte des données du bilan carbone patrimoine et services a été clôturée fin avril. Les premiers résultats seront connus fin mai. La phase suivante consistera à construire un plan d'actions à partir de différents scénarios et définir ses indicateurs de suivi.

Le diagnostic global des activités de la ville au regard du cadre ministériel des Agendas 21 est en cours. Il consiste à regrouper dans un même document différents enseignements tirés des rapports et études existantes et d'en exprimer les points forts, points faibles et enjeux au regard du développement durable et solidaire. Le groupe forum 21, constitué d'adjoints, d'élus du comité de pilotage et de représentants de réseaux d'acteurs locaux se rencontrera à deux reprises fin mai et début juin pour contribuer à ce diagnostic.

Le plan du document reprendra les cinq grandes finalités fixées par le Ministère (Annexe).

L'objectif est d'avoir fin juin un document suffisamment abouti pour pouvoir le transmettre pour relecture et amendement aux services et aux différents adjoints. Ceci nous permettrait d'avoir en septembre un document finalisé en ce qui concerne son contenu.

V – SITE INTERNET ET CONTACTS EXTERNES

Les pages de la ville consacrées à l'Agenda 21 reçoivent en moyenne 280 visiteurs uniques par mois. Au delà, la régularité des mises à jour, la diversité des informations et le référencement sur des portails spécialisés dans le développement durable permettent à la ville d'avoir une visibilité. La ville reçoit régulièrement des demandes émanant de personnes diverses : villes voisines (Loudéac) ou plus éloignées (Bischeim en Alsace, demande d'entretien avec P. Giralton pour leur bulletin municipal), établissements médicaux, Pen Ker (Bréhan), étudiants pour rédaction de mémoires d'étude (Lille, Angers, Marseille).

Un site destiné au Comité de pilotage est accessible à tous les élus du Conseil.

**ANNEXE Comité de pilotage Agenda 21
du 12/05/10**

Proposition de plan pour le diagnostic global – Agenda 21

(Le plan reprend les cinq finalités du cadre ministériel des Agendas 21)

Données générales sur la ville

Maitrise de l'énergie et protection de l'atmosphère

Maitrise des consommations d'énergie

Energies renouvelables

Déplacements (voiture, vélo, piéton, collectif, fret...)

Préservation des milieux naturels, des ressources et de la biodiversité

Milieux naturels, faune, flore, espaces verts

Paysage urbain, rural

Aménagement, urbanisme (qualité environnementale, consommation d'espace, formes urbaines...)

Eau potable, eaux pluviales, assainissement

Déchets (réduction, collecte, tri...)

Air, bruit, risques (industriels, naturels)

Cohésion sociale entre territoires et entre générations

Enfance jeunesse

Personnes âgées, handicap

Santé et prévention

Sécurité des personnes et des biens

Lutte contre l'exclusion et insertion (politiques de l'habitat, actions ciblées...)

Ouverture sur le monde, solidarité et coopération internationale

Intercommunalité et coopération territoriale

Développement social et culturel équitable et solidaire

Vie culturelle et sportive, vie associative

Patrimoine

Culture bretonne

Citoyenneté, participation à la vie publique

Education au développement durable

Dynamique de développement selon des modes de production et de consommation responsables

Economie (activités, artisanat, commerces, industries...)

Agriculture, alimentation, circuits courts

Services

Tourisme

Enseignement, formation professionnelle et supérieure, recherche